



Mobilisons-nous dans l'unité d'action syndicale pour nos retraites !

Les Unions Départementales CGT, FO, FSU, SOLIDAIRES des Hauts de Seine constatent que le gouvernement a décidé de répondre aux injonctions de la Commission de l'Union Européenne visant à poursuivre les attaques contre tous les droits et acquis des salariés.

Après les fortes manifestations unitaires du 10 septembre, la mobilisation reste indispensable contre le projet gouvernemental de Contre Réforme des retraites ! En effet, le gouvernement persiste dans sa volonté d'allonger une nouvelle fois la durée de cotisation pour avoir accès à la retraite (43 ans pour les salariés nés à partir de 1973) ! C'est le prolongement et l'aggravation des contres réformes précédentes.

Ce projet est injuste, inacceptable, il conduirait à un appauvrissement des futurs retraités (notamment les femmes) et interdirait l'accès au système de retraite pour les jeunes !!

Une autre réforme des retraites est possible. La retraite à 60 ans, les départs anticipés pour travaux pénibles dès 55 ans, tels que cela existe dans de nombreux statuts et Conventions Collectives : voilà des propositions qui vont dans le bon sens ! De même le maintien du calcul sur l'indice des 6 derniers mois doit être garanti dans la FP.

Le financement des retraites nécessite de construire des alternatives par l'apport de ressources nouvelles, tout particulièrement en améliorant le pouvoir d'achat des salariés et en créant des emplois. Il est urgent d'augmenter l'ensemble des salaires, du privé comme du public, ce qui impose d'en finir avec le gel du point d'indice et de revaloriser l'ensemble des salaires.

Pour changer de cap et faire face à la situation, il faut rompre avec les politiques d'austérité imposées par le TSCG et s'attaquer efficacement au coût du capital.

Le débat parlementaire, ouvert le 7 octobre sur le dossier retraite, doit être l'occasion pour les salariés de se faire entendre.

Pour justifier cette nouvelle contre-réforme des retraites, on nous ressort l'argument déjà utilisé lors des précédentes réformes, à savoir que *"la durée de vie augmentant les salariés devraient travailler plus longtemps"* !

Les UD CGT, FO, FSU, SOLIDAIRES considèrent que ce n'est pas l'augmentation de l'espérance de vie qui est responsable du soi-disant déficit du régime de nos retraites mais toutes les mesures d'austérité prises pour baisser le « coût du travail », revendiquées et obtenues par le patronat.

C'est l'augmentation des salaires et des pensions, l'arrêt des suppressions de postes dans la Fonction Publique et des licenciements dans le privé, qui entraineront automatiquement une hausse du montant des cotisations et donc des ressources financières pour la Sécurité Sociale.

1993 Balladur - 2013 Ayrault 20 ans de recul social, ça suffit !

- **NON à l'allongement de la durée de cotisation à 43 ans pour une retraite à taux plein,**
- **NON à la baisse des pensions liquidées !**
- **NON à la compensation de l'augmentation des cotisations patronales par une réduction des cotisations sociales Famille !**

TOUS ENSEMBLE DANS L'UNITÉ

Le 15 Octobre à l'Assemblée Nationale

Pour le retrait de la contre réforme des retraites

Nous pouvons gagner si nous sommes tous unis pour faire valoir et revendiquer les vraies solutions au besoin de financement des retraites.

C'est maintenant, sans attendre, qu'il faut renforcer notre mobilisation. Rassemblons-nous dans chacune de nos professions et de nos entreprises pour faire valoir nos revendications d'augmentations de salaires et d'emplois, pour défendre notre droit à la retraite à 60 ans à taux plein c'est urgent pour mieux vivre. Public - privé, nous sommes tous concernés ! Précaires ou fonctionnaires, nous sommes tous visés !

Rassemblons-nous sur des exigences revendicatives

SALAIRE – EMPLOI – COTISATIONS SOCIALES - RETRAITE

Il est possible immédiatement :

→ De soumettre tous les éléments de rémunération salariale à la cotisation : c'est 10 milliards, chaque année, de ressources supplémentaires possibles (évaluation Cour des Comptes)

→ De supprimer les exonérations de cotisations sociales (30 milliards par an) qui tirent l'ensemble des salaires vers le bas, privent donc la Sécurité Sociale et sa branche Retraite des ressources nécessaires ;

→ D'augmenter les salaires, car leur part dans la valeur ajoutée est inférieure de 3 points aux années 1950-1960. Cela représente une perte, pour les salariés, de 60 milliards par an par rapport à cette période

→ D'engager une politique de créations et de développements de l'emploi : en agissant pour le remplacement de chaque départ en retraite par une embauche et par une autre utilisation des crédits bancaires et des fonds publics afin qu'ils ne servent plus à supprimer des emplois ;

En stoppant les réductions d'effectifs dans la Fonction Publique et les services publics (non remplacement d'un salarié sur deux partant en retraite).

→ D'augmenter le taux de cotisation patronale, gelé depuis 40 ans !

Confrontées à l'inacceptable projet gouvernemental de réforme des retraites, qui prolonge et aggrave les mesures régressives des lois Balladur et Fillon, les Unions départementales CGT, FO, FSU SOLIDAIRES disent STOP :

**ASSEZ DE REGRESSION
SOCIALE ! RETRAIT DU
PROJET DE LOI AYRAULT :**
Non à l'allongement de la
durée de cotisations !

TOUS DEVANT L'ASSEMBLEE NATIONALE LE 15 OCTOBRE

Rassemblement et manifestation régionale au départ de St Augustin, à l'appel de la CGT, FSU et SOLIDAIRES Pour rejoindre le rassemblement unitaire, initié par FO, sur le Pont de la Concorde - Face à l'Assemblée Nationale.

Pour permettre la plus large participation, afin de réussir cette mobilisation, **les Unions Départementales appellent leurs syndicats** et sections syndicales à décider partout des moyens à mettre en œuvre, **au travers notamment d'APPELS A LA GREVE, ou d'arrêts de travail.**